



Nouvelle AG au SPIP de Bedenac : Pour le CTI La Mobilisation Continue !!

L'équipe du SPIP du centre de détention de Bedenac a pris connaissance avec effroi du décret du 28 avril 2022 relatif à l'application du Complément Indiciaire de Traitement dans certains services de la fonction publique d'Etat.

Si le SPIP figure dans les services visés par le décret, ce ne sont pas l'ensemble des agents de ces services qui bénéficieront de cette prime mensuelle de 183 €. Le texte limite en effet l'octroi de ce dispositif aux corps exerçant comme activité principale des fonctions d'aide et d'accompagnement socio-éducatif. Ceux-ci sont listés en annexe du décret et là surprise ! Si les ASS et les psychologues travaillant en SPIP y figurent, les CPIP sont absents de la liste...

Comment comprendre cette absence alors que l'accompagnement socio-éducatif est au cœur de notre activité quotidienne et que le décret statutaire régissant la profession expose que les CPIP ont une expertise dans ce domaine !?

Par ailleurs, le décret écarte de fait certains corps pourtant indispensables au bon fonctionnement de nos services et à l'exercice de nos missions ! Nous visons ici évidemment les personnels administratifs, jamais mis en avant ou reconnus pour leur activité pourtant si précieuse !

NOUS N'ACCEPTONS NI L'UN NI L'AUTRE DE CES DEUX CONSTATS !!

NOUS REVENDIQUONS :

- L'intégration des CPIP à l'annexe du décret listant les corps bénéficiaires du CTI.
- L'élargissement du bénéfice du CTI à l'ensemble des personnels des services listés par le décret, ou à défaut l'arrêt immédiat de la décote de 50% appliquée aux personnels administratifs dans les SPIP.

Réunis en Assemblée Générale le 4 mai 2022, les personnels du SPIP de Bedenac ont adopté à l'unanimité les modalités suivantes :

- Marquer notre inscription durable dans ce mouvement par l'adoption de bandeaux revendicatifs systématiques dans les mails
- Participation à toute journée d'action nationale par des modalités de type SPIP Mort.
Appel à participer à des rassemblements régionaux ou nationaux.




MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Direction
de l'administration pénitentiaire

SPIPCTI2022.FR

Parce que nous faisons du travail socio-éducatif